

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103614</b>	De <b>Mme Monique Rabin</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Loire-Atlantique )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > personnes âgées	<b>Tête d'analyse</b> > santé	<b>Analyse</b> > dénutrition. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>28/03/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Monique Rabin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la dénutrition qui touche plus de deux millions de personnes en France. Cette maladie, dont les causes sont économiques mais aussi sociales, touche majoritairement les personnes âgées : ainsi, on estime qu'une personne sur trois en souffre dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Liée notamment à l'isolement, elle entraîne un affaiblissement moral, physique et immunitaire pour les personnes âgées qui sont davantage exposées à de graves complications. Beaucoup de pistes existent afin de lutter contre cette affection : renforcement des moyens de dépistage, sensibilisation dans les établissements mais aussi mise en place d'ateliers sur le goût et le plaisir de manger. Le règlement qui impose un nombre minimum de cinq composants dans chaque repas des pensionnaires est également un point difficile pour les établissements et les personnes. Aussi, elle lui demande ce qu'entend faire le Gouvernement sur cette question.